

**Eure et Loir - RIMFIRE**

Du 22 mars 2026 au 22 mars 2026

Edité le 9 mars 2026 à 18:43

HORAIRES DE TIR**Association : 0745274 S.M.O.C. SAINT-JEAN-DE-BRAYE**

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

996	Carabine 22 LR Rimfire	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02548817	BALY Christian	S1 1 Série 1 (09h30/11h15/14h15)	dim. 22 mars 2026 à 09:30	4
82857479	DESBORDES Pierre-Jean	S1 1 Série 1 (09h30/11h15/14h15)	dim. 22 mars 2026 à 09:30	5
82857484	DESBORDES Jane	S1 2 Série 2 (10h05/11h50/14h50)	dim. 22 mars 2026 à 10:05	5
82487747	FEYDRI Amaury	S1 2 Série 2 (10h05/11h50/14h50)	dim. 22 mars 2026 à 10:05	6
03036805	PITOIS Kévin	S1 1 Série 1 (09h30/11h15/14h15)	dim. 22 mars 2026 à 09:30	6
82441098	RAFFARD Stéphane	S1 2 Série 2 (10h05/11h50/14h50)	dim. 22 mars 2026 à 10:05	4

**Eure et Loir - RIMFIRE**

Du 22 mars 2026 au 22 mars 2026

Edité le 9 mars 2026 à 18:43

HORAIRES DE TIR**Association : 0728110 TIR DUNOIS**

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.

- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

996	Carabine 22 LR Rimfire	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82877570	BENARD Valentin	S1 1 Série 1 (09h30/11h15/14h15)	dim. 22 mars 2026 à 09:30	1
82859224	BÉNARD Eric	S1 1 Série 1 (09h30/11h15/14h15)	dim. 22 mars 2026 à 09:30	9
82473005	DUPONT Laurent	S1 2 Série 2 (10h05/11h50/14h50)	dim. 22 mars 2026 à 10:05	2
82731152	GUIRAUD Julien	S1 1 Série 1 (09h30/11h15/14h15)	dim. 22 mars 2026 à 09:30	7
82747648	LE BRAZIDEC Louane	S1 2 Série 2 (10h05/11h50/14h50)	dim. 22 mars 2026 à 10:05	3
03414967	LE BRAZIDEC Yann	S1 1 Série 1 (09h30/11h15/14h15)	dim. 22 mars 2026 à 09:30	3
00894642	THIBAUT Jackson	S1 2 Série 2 (10h05/11h50/14h50)	dim. 22 mars 2026 à 10:05	9



Eure et Loir - RIMFIRE

Du 22 mars 2026 au 22 mars 2026

Edité le 9 mars 2026 à 18:43

HORAIRES DE TIR

Association : 0728012 BONNEVAL TIR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

996 Carabine 22 LR Rimfire		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82583396	BRETAULT Stéphane	S1 1 Série 1 (09h30/11h15/14h15)	dim. 22 mars 2026 à 09:30	8

**Eure et Loir - RIMFIRE**

Du 22 mars 2026 au 22 mars 2026

Edité le 9 mars 2026 à 18:43

HORAIRES DE TIR**Association : 0728259 SOCIETE DE TIR DE DREUX**

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

996 Carabine 22 LR Rimfire		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82798757	LABOUTE Etienne S1	1 Série 1 (09h30/11h15/14h15)	dim. 22 mars 2026 à 09:30	2

**Eure et Loir - RIMFIRE***Du 22 mars 2026 au 22 mars 2026**Edité le 9 mars 2026 à 18:43***HORAIRES DE TIR****Association : 0728065 AMICALE DE LUCE TIR**

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

996 Carabine 22 LR Rimfire		Série	Jour / Heure de tir	Poste
01000335	MARIN Patrice S1	2 Série 2 (10h05/11h50/14h50)	dim. 22 mars 2026 à 10:05	7